



Éditorial :

Pour un avenir heureux Éco responsable

Je suis heureuse de servir à nouveau la Commune qui m'a adoptée, il y a 45 ans. Fille de la terre, agricultrice dans l'âme, je suis arrivée à Bréhélu avec mon mari en septembre 1975.

C'est dans ce village que nous avons démarré un élevage laitier dans les conditions difficiles d'une étable en terre battue.

Puis, nous avons déménagé à Ker-Éole. Une stabulation fonctionnelle et un parcellaire accessible nous ont permis de travailler dans de meilleures conditions.

De plus, nous avons bénéficié d'un cadre de vie idéal grâce à la vue imprenable sur la forêt de Lanouée.

Mais, à l'heure de la retraite et depuis près de 10 ans, je m'interroge sur l'avenir de notre agriculture et surtout, sur la place des agriculteurs dans notre société.

Les exploitations peinent à se renouveler et il manque de main d'œuvre. La problématique est la même pour les artisans et commerçants.

En regardant dans le rétroviseur, beaucoup de choses ont changé. Les seuils de tolérance et les niveaux d'exigence ne sont plus les mêmes.

Je me souviens de mon enfance à la ferme. Les moissons nous servaient de vacances d'été et les solidarités villageoises venaient à bout des travaux les plus pénibles.

Je me souviens de ces femmes d'agriculteur qui assumaient leur famille parfois nombreuse, qui s'occupaient des animaux et faisaient en plus une partie des travaux des champs. Elles n'avaient ni vacances, ni congés maternité, avec pour seule récompense, une retraite de misère.



Vue de Ker Éole sur la forêt de Lanouée

Cette mutation agricole des années 50-70, je l'ai vécue. Grâce à nos aînés, « la Bretagne couverte de genêts et d'ajoncs » que j'apprenais dans mon livre de géographie à l'école primaire est devenue une région prospère.

Aujourd'hui, dans une économie globalisée, nous allons chercher au-delà des mers les moyens de notre subsistance. L'uniformisation des modes de consommation et la standardisation des modèles de production ne sont pas sans conséquence pour la planète.

Certes, les niveaux de vie ont augmenté, les inégalités sociales aussi.

Quelle légitimité avons-nous à dénoncer la déforestation quand chez nous, nous continuons à consommer des terres agricoles pour l'urbanisation et la réalisation d'infrastructures ? Ainsi nous supprimons des surfaces vivrières et aggravons le bilan carbone. C'est en effet, grâce au miracle de la photosynthèse, que les végétaux sont nos meilleurs alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le temps de la nature est un temps long, et son école celle de l'humilité.

Déjà nous percevons les prémices d'un dérèglement climatique. Nous allons devoir agir pour préserver l'avenir de nos enfants et des générations futures même si, à notre échelle, c'est une goutte d'eau dans l'océan.

Atteindre à terme la neutralité carbone, réduire nos déchets, veiller à avoir des modes de vie moins énergivores sont les défis que nous aurons à relever ces prochaines années.

Nous allons revoir notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce sera l'occasion de construire ensemble un projet d'avenir pour une qualité de vie à Mohon.

Anne-Marie Cléro

INFORMATIONS MUNICIPALES

• Ploërmel Communauté :

Mr Francis MAHIEUX :
 conseiller communautaire titulaire ;
 Mme Anne-Marie CLÉRO :
 conseillère communautaire suppléante.

• Conseil Municipal séance du 13/07/2020 :

Affaires scolaires / Cantine	Anne Marie CLERO Solène CLERO Anne Marie DOLO Vincent JAGOREL Claudine JEHANNIN
Voirie, environnement, assainissement, chemins ruraux et érosion	Bernard PERNEL Olivier ROQUEFORT Cédric BIGORGNE Vincent JAGOREL Pascal LE QUEUX Hervé PRESSARD
Bâtiments, urbanisme	Anne Marie CLERO Olivier ROQUEFORT Jean Louis BOUTE Noël DUMAS Pascal LE QUEUX Hervé PRESSARD
Bulletin municipal, informations, relations extérieures (internet)	Anne Marie CLERO Solène CLERO Anne Marie DOLO Noël DUMAS Séverine WOZNIAK
Sports, loisirs et relations avec les associations	Olivier ROQUEFORT Jean Louis BOUTE Claudine JEHANNIN Vincent JAGOREL
Finances	Anne Marie CLERO Bernard PERNEL Jean Louis BOUTE Noël DUMAS Claudine JEHANNIN
Patrimoine, embellissement	Bernard PERNEL Olivier ROQUEFORT Marie Annick BOUTE Solène CLERO Anne Marie DOLO
Bois	Cédric BIGORGNE Jean Louis BOUTE Pascal LE QUEUX
Hygiène et sécurité au travail	Anne Marie CLERO Bernard PERNEL Claudine JEHANNIN Séverine WOZNIAK

- Désignation des membres de la commission d'ouverture des plis :

Membres titulaires	Membres suppléants
Pascal LE QUEUX	Anne Marie CLERO
Hervé PRESSARD	Jean Louis BOUTE
Marie Annick BOUTE	Bernard PERNEL

- Désignation des représentants de la Commune au sein des syndicats de communes :

- SDEM « Morbihan Énergies »
Mme Anne-Marie CLERO,
Mr Bernard PERNEL
- SMICTOM, SIAEP de Brocéliande, SMGBO :
Désormais de la compétence de
Ploërmel Communauté.

- Désignation des délégués ou représentant au sein des organismes extérieurs :

CNAS	Séverine WOZNIAK
MISSION LOCALE	Francis MAHIEUX, Maire Anne-Marie CLERO
OGEC DE L'ÉCOLE PRIVEE DE MOHON	Vincent JAGOREL

- Désignation des référents de la Commune au sein des organismes extérieurs :

Référents sécurité routière	Bernard PERNEL, Titulaire Anne-Marie CLERO, Suppléante
Référents FDGDON (frelons asiatiques)	Olivier ROQUEFORT Marie-Annick BOUTE
Référent électricité	Bernard PERNEL
Référente addictions	Séverine WOZNIAK
Référente Europe	Anne-Marie CLERO

- Désignation des correspondants de la Commune au sein des instances :

Correspondant défense	Bernard PERNEL
Correspondant mémoire	Noël DUMAS

- Désignation des membres du Comité Consultatif chargé des affaires sociales :

Le Maire		Francis MAHIEUX
Membres Élus	6 Membres Élus	Anne-Marie CLERO Jean-Louis BOUTE Solène CLERO Anne-Marie DOLO Pascal LE QUEUX Séverine WOZNIAK
Membres nommés	6 Membres nommés représentants des Associations	Michelle NORMAND Claudine LALYCAN Frédérique DAVID Josiane MOCHEL Monique SUREL Jean Michel LE NET

ZOOM SUR LA RUE DE LA MAIRIE

La Rue de la Mairie est certainement la rue la plus animée de la Commune avec ses commerces, son cabinet infirmier, son complexe socio culturel et sa mairie.

Mairie de Mohon au début du XX^e siècle



(1) Pourquoi sait-on que ce cliché est centenaire ?

Sur l'axe principal qui relie Ploërmel au Porhoët, la rue de la mairie est le prolongement de la rue du Paradis et du Calvaire, elle s'élargit face à un bâtiment qui lui a donné son nom « La Mairie ».

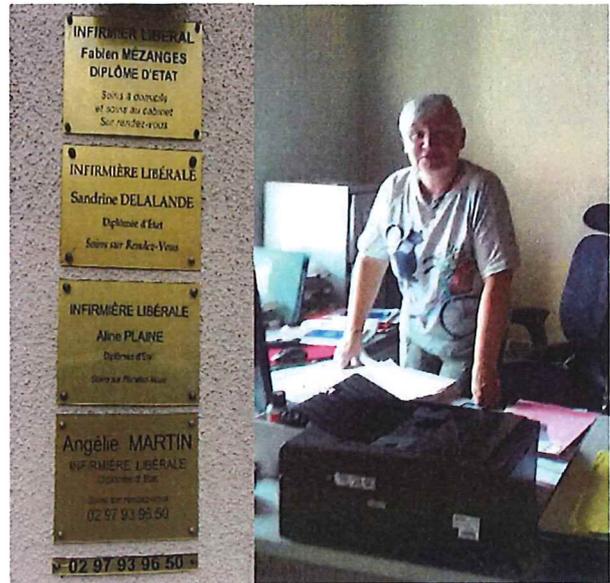


En arrivant de Josselin, près de l'église, la réhabilitation réussie de la maison du Sénéchal et d'un ancien corps de ferme divinement fleuris attirent le regard.

Cet ensemble polyvalent, permet à la population de disposer d'une bibliothèque, d'une cantine municipale. Le hall d'entrée permet d'accéder aux salles associatives et au bureau de l'ADMR situés à l'étage et à la salle polyvalente à l'arrière du bâtiment.



Le cabinet infirmier, en face du bar-tabac regroupe 4 professionnels de santé qui procurent des soins à la population en complément des services de l'ADMR.

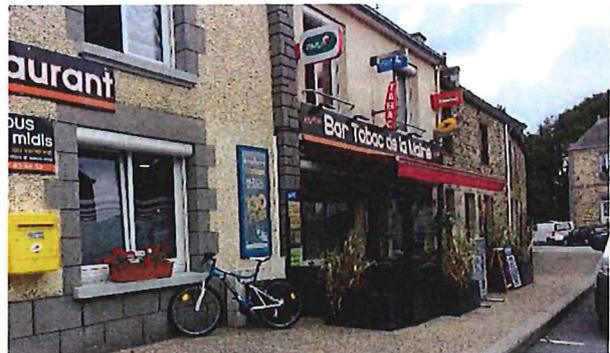


Claudine à l'ADMR

Karine et Didier ont repris le « bar-tabac de la Mairie » au 1^{er} juillet 2010. Ils sont relais-poste depuis septembre 2010. Ils proposent le loto de la FDJ et le PMU depuis mars et décembre 2016.

En mai 2013, ils ont ouvert un service restauration et plats à emporter sur demande et du lundi au vendredi, ils proposent des repas ouvriers.

Depuis peu, ils disposent de cartes événements artisanales.



Face à l'église, légèrement en retrait, la boulangerie de Vincent Lacombe satisfait les amateurs de bon pain, avec en prime le sourire de Linda.

Gageons qu'il retrouve un reprenneur en 2021...

Ce qui surprend le plus dans cette rue, c'est que le bâti est resté inchangé depuis un siècle.

L'embellissement date du début des années 2000.

Anne Marie Cléro.

(1) Le monument aux morts inauguré en 1920 ne figure pas sur la photo.

INFORMATIONS DIVERSES

Nécrologie : Le 12 septembre 2020 est décédée Madame Alexandra COSSON.

Nous présentons à sa maman, à ses sœurs et à toute sa famille nos condoléances les plus sincères. Elle repose dans notre cimetière communal.

Rappel : Consignes sanitaires : COVID 19, soyons vigilants et respectons toutes les mesures barrières.

- Pour toute organisation de manifestation sportive, culturelle ou autres **sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, et qui réuniront plus de dix personnes, une déclaration sera nécessaire en préfecture.**
- **Dans l'arrondissement de Pontivy, cette déclaration doit être transmise à l'adresse suivante :**
« sp.pontivy@morbihan.gouv.fr ».
- **Un modèle de déclaration existe en mairie ou peut être téléchargé sur le site mohon.fr.**

Reprise des activités sportives, associatives et culturelles :

- Bibliothèque municipale : 06 03 26 00 23 ; Les permanences ont repris le 15 septembre 2020
Mardi de 16 h 45 à 18 h 00 et samedi de 14 h 30 à 16 h 00.
- Football, Majorettes, Dansercise, Mohon Gym, Poker, Club de l'amitié, trompes du Porhoët ont repris aussi leurs activités dans le respect des préconisations face à la Covid19.

Nouvelle association à Mohon : C.L.K. Jeux : Le but est de favoriser la pratique d'activités ludiques intergénérationnelles avec des jeux de cartes et de société. Dès le 9 octobre 2020, à la salle polyvalente de 20 h à 23h.
Contact : Mme Léti LADEVESE : 06.33.69.64.65 **Page Facebook :** Clkmohon Jeu

Agenda : Le 17 octobre 2020 : potée des écoles : En raison de la conjoncture sanitaire, l'APEL propose des repas à emporter à la Salle Polyvalente à partir de 18h

Les tickets sont en vente à la boulangerie et au bar-tabac au prix de :

- 13€ adulte menu : potée/fromage/dessert
- 6€ enfant de -12 ans menu : saucisse/légumes potée/dessert

Réservation possible au 06 73 62 49 00 ou 06 62 08 96 83 (Comme d'habitude, veuillez apporter vos contenants)

Réouverture atelier de peinture :

Mr Mochel Jean-Claude sera présent le matin à la salle horizon, rue du Calvaire, en face du salon de coiffure.

Dératisation : - Permanence : le Vendredi 9 octobre 2020 de 10 h à 12 h à la salle de la Mairie
- Farago : le technicien passera dans les fermes les 22 et 23 octobre 2020.

La réouverture de l'église est prévue pour le 15 octobre sauf aggravation de l'état de crise sanitaire.